



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne

LIVRET DE L'ETUDIANT

2017 -2018

CAPACITE EN DROIT

ÉCOLE DE DROIT

41, Bd François Mitterrand – CS 20054 – 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél : 04 73 17 76 00 – Fax : 04 73 17 75 75

Le mot du Doyen de l'Ecole de Droit

L'Ecole de droit – Université Clermont Auvergne ambitionne d'offrir à ses étudiants les meilleures conditions d'accueil et d'études, afin de leur permettre de construire leur projet et de préparer leur insertion professionnelle.

Les atouts de l'Université sont nombreux (adossé à la recherche, enseignants qui sont tous également des chercheurs, mais aussi droits d'inscription réduits, absence de sélection à l'entrée en licence, diplômes nationaux reconnus partout y compris au niveau européen et international, respect des obligations de service public). Ils sont ici encore renforcés par la présence de nombreux professionnels dans nos formations, le développement de liens soutenus avec le monde socio-économique, l'évaluation de nos enseignements, l'existence d'enquêtes détaillées sur l'insertion de nos diplômés ou encore les nombreuses possibilités d'études à l'étranger, l'utilisation de nouvelles technologies dans l'enseignement, une offre de cours en anglais, tout ceci dans une Université à taille humaine et une Ecole de droit située en centre-ville, dans un environnement de grande qualité.

Une offre de formation diversifiée et soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants

- La licence droit - économie - gestion est construite de façon à permettre une transition facilitée avec le lycée (première année d'orientation) et une spécialisation progressive. Les mentions droit et AES permettent aux étudiants de personnaliser leurs études grâce à une organisation en majeure et mineures et à la possibilité de choisir un parcours en L3 (général ou professionnel). La licence repose sur de nombreux mécanismes d'aide à la réussite, mais offre aussi aux étudiants les plus motivés l'opportunité d'aller plus loin en suivant une double licence. Des compléments au diplôme en informatique et en anglais sont également possibles. Voir également ici [http://droit.uca.fr/formation/licence-/](http://droit.uca.fr/formation/licence/)

- Les masters s'articulent autour de trois mentions – notariat, droit privé, droit public - qui se déclinent en 10 parcours. Ils offrent à la fois une initiation à la recherche (mémoire) et à la professionnalisation (stages). Ils peuvent être complétés par le C2i niveau 2, mais aussi par une offre de cours en anglais. <http://droit.uca.fr/formation/master/>

- L'IMAJ (Institut des Métiers de l'Administration et de la Justice) permet de préparer les différents concours administratifs, y compris judiciaires grâce à l'IEJ. <http://droit.uca.fr/formation/preparations-aux-concours/>

- Les diplômes d'université (DU) constituent des opportunités pour compléter la formation déjà acquise.

Le dynamisme du Centre de recherche Michel de l'Hospital (CMH)

Construit autour de trois axes (Normes et Etats, Normes et individus, Normes et entreprises), il contribue à l'attractivité et à la reconnaissance de l'Ecole de droit, notamment grâce à ses nombreuses manifestations scientifiques et à ses publications (éditions du Centre Michel de l'Hospital, revue en ligne et lettre d'information). Les différents colloques et conférences sont librement accessibles aux étudiants qui sont incités à y assister. <http://cmh.u-clermont1.fr/>

Une ouverture internationale affirmée

Grâce à ses 37 accords de coopération avec des universités situées sur quatre continents, l'Ecole de droit dispose d'un réseau important, aussi bien pour les échanges d'étudiants et d'enseignants que pour la recherche.

Si l'École offre à ses étudiants de nombreuses destinations d'études à l'étranger (<http://droit.uca.fr/international/mobilite-d-etude-ou-de-stage-a-l-etranger/>), elle accueille aussi de nombreux étudiants étrangers, mais également des professeurs invités et organise des universités d'été (<http://droit.uca.fr/international/universite-d-ete-a-l-ecole-de-droit/>) des colloques internationaux et des conférences doctorales.

Partenariats

L'École de droit entretient des relations actives avec différents partenaires, entreprises, administrations, juridictions... qui sont sources de multiples opportunités pour nos étudiants. Des stages, offres d'emplois, mais aussi concours d'éloquence judiciaire, clinique du droit, accompagnement de projets sont par exemple proposés tout au long de l'année, en fonction des profils des étudiants et de leurs choix d'études.

L'École de droit est animée aussi bien par les enseignants-chercheurs que par le personnel administratif et les étudiants, notamment à travers leurs associations et leurs représentants élus. Je vous invite à découvrir plus en détails son fonctionnement, ses missions et ses actions au cours de cette année universitaire que je vous souhaite tout autant réussie qu'enrichissante.

Christine BERTRAND
Doyen de l'École de Droit

Les coordonnées utiles

✓ Pédagogie :

- Responsable pédagogique de la capacité en droit :

Nadine BREGHEON, Maître de conférences, nadine.bregheon@uca.fr

- L'équipe pédagogique :

Laurianne ALLEZARD, ATER, laurianne.allezard@uca.fr

Claude BENAYOUN, Maître de conférences, claudie.benayoun@uca.fr

Léna BORIE, Avocat, lena.borie_belcour@ext.uca.fr

Christian BOURGEONNIER, Maître de conférences, christian.bourgeonnier@uca.fr

Nadine BREGHEON, Maître de conférences, nadine.bregheon@uca.fr

François CHOUVEL, Maître de conférences, francois.chouvel@uca.fr

Robert GOUYOU, Maître de conférences, robert.gouyou@uca.fr

Christine LASSALAS, Maître de conférences, christine.lassalas@uca.fr

Sébastien MARCHAND, Maître de conférences, sebastien.marchand@uca.fr

Patricia PAPON-VIDAL, Maître de conférences, patricia.papon-vidal@uca.fr

✓ Service de la scolarité:

- Scola-rité de la capacité en droit : Charlène BRIERE,
scola.droit@uca.fr - 04 73 17 76 67

- **Emplois du temps** - Stéphanie BERTHON,
gestion-salles.droit@uca.fr - 04 73 17 75 64

- **Responsables de la scolarité** - responsable-scolarite.droit@uca.fr
 - Isabelle DELPIT ○ Bertille ROCHE
 - 04 73 17 76 45 04 73 17 76 40

➤ **Service des relations extérieures** (stages, diplômes universitaire, formation continue)

- **Bureau des stages**
Cécile JEANNENOT, Claudie CAMUS – stages.droit@uca.fr

- **Responsable du service** - Marlène TOURRET
relations-exterieures.droit@uca.fr - 04 73 17 76 59

➤ **Bureau des relations internationales**

Raphaëlle PONCELIN DE RAUCOURT - ri.droit@uca.fr - 04 73 17 75 57

Les sites utiles

- **Université Clermont Auvergne** : www.uca.fr

Vous pouvez notamment trouver sur ce site des informations sur :

- le service universitaire d'information et d'orientation, qui peut répondre à vos interrogations sur votre orientation, votre projet professionnel et vous aider à préparer votre insertion professionnelle
- les statistiques sur la réussite à l'Université Clermont Auvergne
- les enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'Université Clermont Auvergne : que deviennent les diplômés de licence, licence professionnelle ou master ? Quels métiers exercent-ils ? Ont-ils facilement trouvé un emploi et dans quel domaine ?

- **Ecole de Droit** : droit.uca.fr

- **Environnement numérique de travail** (cours, messagerie, forum, résultats...) : <http://ent.uca.fr>

- **UNJF** (Université Numérique Juridique Francophone) : unjf.fr

- **Bibliothèque Clermont Université** : bibliotheque.clermont-universite.fr

- **SUAPS** (Service universitaire des activités physiques et sportives) : sport.clermont-universite.fr
Il propose à l'ensemble des étudiants, enseignants et personnels de l'Université Clermont Auvergne des activités physiques et sportives. Tout étudiant inscrit a accès, gratuitement ou avec une participation minime aux frais, aux activités du SIUAPS.

- **SUC (Service Université Culture)** : culture.clermont-universite.fr
Il a pour objectif l'accès démocratique du plus grand nombre d'étudiants à la vie culturelle (musique, théâtre, danse, cinéma, arts plastiques).

- **SSU (Service de Santé Université)** : sante.clermont-universite.fr
Ce service assure gratuitement toutes les prestations et regroupe les services suivants : service médical, service infirmier, aide psychologique, service de prévention, dentisterie préventive.

- **CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)** : crous-clermont.fr
Il a pour mission de favoriser les conditions de vie et de travail des étudiants dans de nombreux domaines de leur vie quotidienne : logement, restauration, finances, social et culture.

- **SUH (Service Université Handicap)** : handicap.clermont-universite.fr
Accompagnement des étudiants en situation de handicap (moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante ou même temporaire).

1. Calendrier universitaire 2017-2018

<u>Semestre 1</u>	
Réunion de rentrée	Lundi 11 septembre 2017
Début des enseignements	Lundi 11 septembre 2017
Vacances d'automne	Du samedi 28 octobre après les enseignements au lundi 6 novembre 2017 au matin
Fin des enseignements	Samedi 9 décembre 2017 après les enseignements
Examens semestre 1	Du mercredi 13 décembre au vendredi 22 décembre 2017 inclus
Vacances de Noël	Du vendredi 22 décembre 2017 après les examens au lundi 8 janvier 2018 au matin
<u>Semestre 2</u>	
Début des enseignements	Lundi 15 janvier 2018
Vacances d'hiver	Du samedi 17 février après les enseignements au lundi 26 février 2018 au matin
Fin des enseignements	Samedi 7 avril 2018 après les enseignements
Vacances de printemps	Du samedi 7 avril après les enseignements au samedi 21 avril 2018 inclus
Examens semestre 2	Du lundi 23 avril 2018 matin au mercredi 16 mai 2018 inclus
Examens seconde session	Du lundi 18 juin au samedi 23 juin 2018 inclus

2. Organisation générale des enseignements

Principes généraux d'organisation :

Le certificat de capacité en droit est organisé en deux années, chacune structurée sous la forme de deux semestres.

Les enseignements sont organisés sous forme de cours magistraux, de séminaires et de TD.

Les aptitudes et acquisitions des connaissances sont appréciées par un examen terminal.

Progression dans le diplôme :

L'inscription en 2^{ème} année est possible pour les candidats qui ont validé la 1^{ère} année.

Lorsque l'année d'étude n'est pas entièrement obtenue, chaque semestre validé est conservé.

Dans les semestres non validés, les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées.

L'inscription en 2^{ème} année est possible pour les candidats qui ont validé un semestre d'enseignement de la 1^{ère} année. La demande devra être faite au service scolarité au moment de la réinscription.

3. Organisation générale des épreuves

Conformément aux textes applicables au certificat de capacité en droit, les épreuves sont théoriques.

Les travaux dirigés organisés dans les deux années d'études ne font l'objet d'aucune notation.

Typologie des épreuves

Epreuve écrite théorique en 3 heures : dissertation avec 2 sujets au choix.

Epreuve écrite théorique en 1 heure : le sujet comporte entre 3 et 5 questions de cours, un choix entre plusieurs questions peut être laissé à l'étudiant.

Epreuve orale : l'étudiant dispose d'un temps de préparation du sujet, l'interrogateur peut poser au candidat des questions portant non seulement sur le sujet, mais aussi sur le cours.

Régime des épreuves de la seconde session d'examen

Les étudiants qui n'ont pas validé l'année ne peuvent passer en seconde session que les épreuves dans les matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne d'un semestre non validé. Seule la note de seconde session sera conservée. Si l'étudiant ne se présente pas, sa note de première session est conservée.

Les épreuves de seconde session sont des épreuves écrites théoriques en 1 heure.

4. Maquettes de la formation

CAPACITÉ - 1ère année

Semestre 1	Enseignants	Volume horaires	Régime d'examen
Introduction au droit	Robert GOUYOU	CM 30h	E 3h
Droit constitutionnel	François CHOUVEL	CM 30h	E 3h
Institutions administratives	Christian BOURGEONNIER	CM 30h	E 1h
TD Droit public	Christian BOURGEONNIER	TD 15h	-
TD Droit privé	Nadine BREGHEON	TD 15h	-

Semestre 2	Enseignants	Volume horaires	Régime d'examen
Droit des obligations	Nadine BREGHEON	CM 30h	E 3h
Droit commercial	Patricia PAPON-VIDAL	CM 30h	E 1h
Droit des personnes et de la famille	Christine LASSALAS	CM 30h	E 1h
Droit Européen	Laurianne ALLEZARD	CM 12h	E 1h

CAPACITÉ - 2ème année

Semestre 3	EC/IE	Volumes Horaires	Régime d'examen
Droit administratif	Christian BOURGEONNIER	CM 30h	E 3h
Droit civil notarial	Robert GOUYOU	CM 30h	E 3h
Économie politique	Sébastien MARCHAND	CM 30h	E 1h
TD Droit public	Christian BOURGEONNIER	TD 15h	-
TD Droit privé	Nadine BREGHEON	TD 15h	-

Semestre 4	EC/IE	Volumes Horaires	Régime d'examen
Droit du travail	Léna BORIE	CM 30h	E 3h
Droit pénal	Claude BENAYOUN	CM 30h	Oral
Procédure civile	Nadine BREGHEON	CM 30h	Oral
Finances Publiques	François CHOUVEL	CM 12h	E 1h

5. Règles d'obtention du diplôme

L'année d'étude est validée lorsque la moyenne des notes est égale ou supérieure à 10/20. Lorsque l'année d'étude n'est pas entièrement obtenue, chaque semestre validé est conservé. Dans les semestres non validés, les notes supérieures ou égales à la moyenne sont conservées.

Points jury

Le jury peut accorder des « points jury » pour la réussite à l'examen, pour l'obtention d'une mention.

Mentions

La mention « assez bien » est attribuée aux candidats qui ont une moyenne au moins égale à 12/20. La mention « bien » est attribuée aux candidats qui ont une moyenne au moins égale à 14/20. La mention « très bien » est attribuée aux candidats qui obtiennent une moyenne au moins égale à 16/20.

6. Dispositions particulières

Poursuite d'études

Conformément aux textes qui prévoient et fixent le régime du certificat de capacité en droit, l'obtention de ce diplôme ouvre l'accès aux études de droit avec :

- l'entrée en 1^{ère} année de licence DEG mention droit pour les titulaires de la capacité en droit,
- l'admission directe en 2^{ème} année de licence DEG mention droit pour les étudiants qui ont validé la capacité avec une moyenne générale sur les deux années d'étude au moins égale à 15/20.